



# CAUTION pour livres

## 4èmes et 3èmes

*(pour le jour de la rentrée)*

Les livres du Collège sont prêtés pour l'année scolaire. Les élèves doivent en prendre soin et les restituer en l'état en fin d'année scolaire.

Les livres seront munis d'une fiche d'identification au nom de l'élève et doivent être recouverts de plastique transparent.

**Un chèque de caution (à l'ordre de « Gerson ») :**

➤ 150 Euros pour les 4èmes et les 3èmes,

**versé en échange du prêt des livres de votre enfant , vous sera restitué fin juin contre les livres rendus dans leur état initial.**

P. Corbin  
*Chef d'Etablissement*